

NOUVEAU

Lancement du service REZO POUCE

C'est la nouveauté de ces derniers jours ! Depuis le début du mois, de petits panneaux verts ont poussé sur le territoire. Symbolisés par un gros pouce, ils signalent tout simplement un arrêt Rezo Pouce. Autrement dit, un point défini pour faire du stop de façon plus sécurisée, mais aussi pour trouver un covoiturage. La Communauté de communes a en effet adhéré à la solution Rezo Pouce, un dispositif mêlant de l'auto-stop structuré et du covoiturage pour tous les trajets réguliers du quotidien.

→ COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de s'inscrire gratuitement, sur rezopouce.fr ou sur l'application Mobicoop. Vous intégrez ainsi la communauté Rezo Pouce et recevez chez vous une carte de membre et un macaron à apposer sur votre véhicule pour indiquer votre appartenance au réseau. Vous pouvez ainsi partager vos trajets avec les autres membres de la communauté, en tant que passager en tendant le pouce sur les différents arrêts identifiés (tous répertoriés sur l'appli Mobicoop), ou en tant que conducteur en étant attentif quand vous passez près d'un arrêt Rezo Pouce. Et si vous préférez prévoir les choses, optez pour le mode covoiturage en publiant une annonce depuis l'espace « Covoit' » de l'application, que vous soyez conducteur ou passager.



EN RESUME, REZO POUCE C'EST UN RESEAU SOLIDAIRE POUR PARTAGER SES TRAJETS DU QUOTIDIEN AVEC SES VOISINS. IDEAL POUR LES TRAJETS DE COURTE DISTANCE.

57 panneaux ont été installés sur l'ensemble du territoire, soit 57 points d'arrêt possibles, définis en collaboration avec les élus de chaque commune. Chacun de ces arrêts peut être relié facilement à des points d'intérêt (services, commerces...) ou à d'autres solutions de mobilités (arrêts de car, gares...). L'objectif étant d'offrir aux habitants un service d'auto-stop de proximité notamment pour les derniers kilomètres. Et si le choix s'est porté sur Rezo Pouce, c'est parce que cette solution est déjà déployée sur des territoires voisins, permettant d'envisager encore plus d'interconnexions.

Un service gratuit pour les habitants (zéro commission) et pour lequel les conducteurs qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois peuvent même bénéficier d'une prime de 100 €, Rezo Pouce étant éligible au Plan national « covoiturage du quotidien ». La mise en place de ce nouveau service coûte un peu plus de 40 000 € (sur 2023-2025) à la Communauté de communes, qui bénéficie de subventions dans le cadre du Fonds vert et du programme Territoires d'Innovation Biovallée.



+ D'INFOS

Inscription sur www.rezopouce.fr et sur l'application Mobicoop.

